



PLAN DELD – CONTROLE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

LA POLITIQUE DU BOUC EMISSAIRE MET POLE EMPLOI SOUS PRESSION.

Avant l'allocution d'E Macron le 9 novembre, l'actualité sur la recherche d'emploi se faisait l'écho d'une quasi obligation pour les branches professionnelles touchées par les difficultés de recrutement d'améliorer les conditions d'embauches et de travail ainsi que les salaires. Depuis que Son Omniscience a délivré son auguste pensée, **s'il y a trop de chômage et trop d'offres qui ne trouvent pas preneur c'est la faute aux chômeurs.**

Même E Borne y est allée de son refrain : 15% des chômeurs ne recherchent

pas de travail ! Tout est dit, ce ne sont pas les politiques économiques menées depuis des décennies qui expliquent le chômage de masse, ce sont bien les fainéants qui ne recherchent pas de travail. Mais c'est oublier qu'en face des 300000 offres qui ne sont pas pourvues (chiffre communément admis depuis plusieurs années) il y a aujourd'hui 3 millions de sans emploi. Soit 1 offre pour 10 précaires.

Il est flagrant de constater que dès que le patronat se plaint de difficultés d'embauche, immédiatement le politique est aux ordres. Alors que lorsque la population se plaint d'un chômage et d'une précarité qu'elle subit de plus en plus, il n'y a plus personne. Le lobbying du MEDEF et des représentants des branches patronales est très efficace. On se trouve bien devant une politique du bouc émissaire savamment orchestrée par le personnel politique.

Prenons l'exemple des personnes inscrites proches de la soixantaine (en plus ou en moins) et qui recherchent du travail car les annuités pour calculer les pensions de retraite sont insuffisantes. Pourquoi les orienter vers le CRE alors que :

- 1 – l'âge de la retraite est régulièrement repoussé depuis 30 ans ;
- 2 – le monde économique considère que nous sommes seniors à partir de 45 ans et que le jeunisme ambiant ne plaide pas en faveur des seniors dès lors qu'il y a suppression de postes ;
- 3 – les employeurs rechignent à recruter les plus de 50 ans (bientôt les plus de 45 ?).

La direction nous assure ne pas relayer ce message (« nous sommes des techniciens pas des politiques ») et cherche bien à mobiliser le monde de l'entreprise. Il n'est par ailleurs pas question de mobiliser le CRE sur une politique de répression.

Le sujet est bien de le remobiliser et de savoir pourquoi les demandeurs d'emploi ne répondent pas aux convocations/invitations ou ont des freins à la recherche d'emploi. Ce que nous voulons bien croire.

Cependant, pour le SNU, tant que les discours et les actes politiques continueront dans la désignation de boucs émissaires, le travail de terrain de Pôle emploi restera compliqué. Attention avant de traverser la rue pour trouver du travail, il faut bien regarder car un véhicule peut en cacher un autre !



POLITIQUE DE SURETE A POLE EMPLOI

LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DES AGENTS EN SERAIT-ELLE LA PARENTE PAUVRE ?

Lors du CSE d'octobre, le SNU a alerté la direction au sujet de SMS relatifs à une alerte PC reçus par des collègues sur leur téléphone personnel. Nous avons émis l'hypothèse d'un lien entre les applications internes à PE et les logiciels utilisés sous licence tels que SIRHUS.

Même si la direction continue les investigations, nous avons eu confirmation lors de ce CSE qu'il serait souhaitable que les agents n'indiquent pas leur numéro de téléphone personnel dans SIRHUS. Il existerait bien un lien entre SIRHUS et des logiciels internes à PE.

Or, jamais la direction n'a évoqué ceci y compris et surtout lors de l'information/consultation sur le déploiement de SIRHUS. Et à chaque fois que le SNU l'interroge sur le respect de RGPD quand il y a un déploiement d'un nouveau logiciel sous-traité, la réponse est invariablement : « il n'y a aucun problème ».

Et pourtant, les faits démentent la direction. Souvenez-vous du mail de phishing reçu depuis la boîte personnelle de la directrice de Responsage. Si vous l'avez reçu dans votre boîte professionnelle c'est parce que le fichier interne que la direction des ressources humaines (sous format Word et sans protection semble-t-il) a envoyé à Responsage se trouvait dans la boîte mail de la directrice. Et maintenant, les alertes PC.

Aussi le SNU a demandé à la direction qu'une investigation soit réalisée sur ce sujet et notamment sur OGD, logiciel développé par la société SAP et qui pour rappel, permet à l'utilisateur de saisir ces données personnelles y compris carte bancaire et numéro de CNI ou de passeport.

Nous avons également saisi nos élus au CSEC pour qu'une demande de réunion extraordinaire sur la cybersécurité au sujet des données professionnelles et personnelles des agents se tienne.

Alors que la DSI lance un questionnaire sur nos pratiques professionnelles en matière de respect de RGPD, il serait de bon ton qu'elle se saisisse également de la frénésie de sous-traitance en matière de logiciels de gestion impulsée par la DG.

Si la sûreté est bien l'affaire de tous, elle ne saurait reposer que sur les seules épaules du personnel. Pôle emploi doit garantir à ses salariés quels qu'ils soient un respect de leur vie privée et de leurs données. Ceci n'est pas négociable.





DEMATERIALIZATION DE CERTAINS ACTES :

MEME APRES LES QUESTIONS POSEES AU CSE, NOUS N'AVONS PAS DE REPONSE CLAIRE.

Tout dernièrement le personnel de Pôle emploi était appelé à utiliser la dématérialisation pour valider ses choix en matière de nouveau contrat santé et pour les agents de droit public, pour voter pour leurs représentants en CCPLU/CCPN.

Incroyablement, alors que la DG nous assure, depuis qu'elle se lance corps et âme dans la dématérialisation à outrance, que tout est sécurisé et opérationnel, ces deux opérations ont rencontré des bugs répétitifs.

Pour la mutuelle, dénis de service sur le site de Malakoff Humanis avec en prime difficulté à joindre l'assistance téléphonique. S'y ajoute pour quelques agents l'absence de réception du mail invitant à signer électroniquement le nouveau contrat.

Pour les élections CCPLU/CCPN, radiation d'agents des listes électorales nationales alors qu'ils sont considérés comme électeurs, non réception des codes de connexion pour certains et pannes de l'assistance téléphonique sans que le prestataire ne s'en soucie. Il a fallu que le SNU interpelle la direction pour informer les électeurs de la solution de dépannage déployée.

Nous avons donc interpellé la direction de PE BFC à ce sujet mais force est de constater que nous n'avons pas de réponse claire et nette au sujet de ces pannes.

Quid de l'affiliation des conjoints et/ou ayant droits, des cartes tiers payant pour celles et ceux qui ont rempli leur dossier mais attendent impatiemment le mail ou le courrier de MH pour signer le contrat ? Mystère sauf à éventuellement faire le travail à la place de MH qui sur la cotisation prélève un peu plus de 6% pour frais de gestion.

